

Gaz Métro
R-3867-2013 phase 3

Présentation de
l'Association des Consommateurs Industriels de Gaz



Étude de rentabilité des projets d'investissement

- La rentabilité d'un projet d'investissement d'expansion de réseau est basée sur l'évaluation des Coûts et des Bénéfices actualisés.
- Pour chacun des projets d'investissement Gaz Métro évalue
 - la valeur présente des revenus futurs prévus découlant de l'investissement
 - la valeur présente des coûts futurs prévus liés à l'investissement.

Quels sont les coûts pris en compte dans l'étude de rentabilité?

Serres Demers	Type de projet	Ex
	Région	
	Type de client	COMM. - C
	Coût en capital	D-2016-156
Coût en capital prospectif pondéré		

	Total	0	1
Nombre de clients			1
Volume en 1000 m³			2 020,0
Frais de conduites - Base	908 900	908 900	0
Frais de conduites - Frais entrepreneurs	148 622	148 622	0
Frais de conduites	1 057 522	1 057 522	0
Frais de branchements - Base	471 834	471 834	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	85 845	85 845	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	5 202	5 202	0
Frais de branchements	562 881	562 881	0
Frais UMG (0,00%)		0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	235 445	235 445	0
PRC - 5 ans			0
PRC - 10 ans			0
CASEP - PRC (10 ans)			0
Actif non amortissable		0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement		0	0
CASEP - Immobilisations		0	0
Subventions extérieures		0	0
Contributions clients		0	0
Investissement total	1 855 848	1 855 848	0
Coût d'opération			2 640
Amortissement comptable			57 954
Taxe sur les services publics			26 968
Redevances			2 142
Impôts			26 097
Rendement			96 459
Revenu requis			212 261

Dépenses d'opération capitalisables

Dépenses d'opération non capitalisables

Les frais généraux capitalisés ne comportent que des dépenses d'opération

Gaz Métro rappelle que le montant réel annuel des frais généraux capitalisés est déterminé en fonction (1) des dépenses d'opération réelles des différents centres de coûts¹ multipliées par (2) le taux réel de capitalisation de chacun des centres de coûts. La méthode utilisée par Gaz Métro pour établir le taux de capitalisation de la main-d'œuvre interne a été présentée en réponse à une demande de renseignements de la Cause tarifaire 2014².

Coût marginal de long terme versus Coût d'opération

- Coût d'opération : Dépenses d'exploitation additionnelles, non prises en compte dans les frais généraux, générées par l'ajout de clients au moment de la réalisation d'un projet d'extension de réseau.

Coût d'opération unitaire X Nombre de nouveaux clients = Coût d'opération total

- Coût marginal : Augmentation du coût total découlant de la dernière unité produite. Le coût marginal de long terme tient compte de l'ensemble des coûts de production incluant les coûts du capital, du matériel et de la main d'oeuvre.
- Preuve du Dr. Overcast : "Where there are significant economies of scale as in the delivery of natural gas, MCOS costs are less than average cost" (B0145, page 2)

(Coût marginal X Nombre de nouveaux clients) sera \geq OU \leq Coût total d'opération total

L'ACIG estime que l'utilisation du terme "coût marginal de long terme" peut porter à confusion.

L'ACIG comprend que le présent dossier porte sur les dépenses d'exploitation non capitalisables additionnelles générées par l'ajout de clients au moment de la réalisation d'un projet d'extension.

Ces dépenses d'exploitation sont non capitalisables contrairement aux frais généraux, dont l'étude de rentabilité tient aussi compte, qui représentent les dépenses d'opération capitalisables attribuées aux projets d'extension.

De quelles dépenses sont constitués les frais généraux?

Quelles sont les dépenses d'opération contenues dans les frais généraux?

Voir Cause tarifaire 2009, R-3662-2008, GM7, doc. 3.1, page 2 ou annexe du mémoire de l'ACIG (C-ACIG-0066)

Question :

7.1 Veuillez ventiler la rubrique des frais généraux capitalisés attribuables aux postes majeurs, et expliquer les écarts entre les dépenses projetées et les montants réels.

Dépenses d'exploitation	Centre de coûts	Description	% des frais généraux (30/09/2008)
Ingénierie et planification	14002	Ingénierie conception	11,8%
	14005	Géomatique	0,3%
	14003	Expertise Imm. et arpentage	0,3%
	14081	Gestion projets majeurs	
Opération et maintenance des compteurs	14075	Administration mesurage	1,7%
	14009	Mesurage	0,9%
	14010	Planification et contrôle	0,4%

Concernant:

- **Coût de relève de compteurs:**

1- Ces coûts ne sont pas inclus dans les frais généraux. Par ailleurs, l'ACIG adhère au point de vue du Dr. Overcast et de Gaz Métro à l'effet que le coût additionnel d'opération pour la relève des compteurs est nul.

2- Paul Chernick propose d'inclure les frais liés à la flotte de transport utilisée pour la lecture des compteurs. (C-ROEE-0082, note bas de page 4). L'ACIG soumet que des frais liés à la gestion de la **“flotte et garage”** sont déjà inclus dans les frais généraux. Ils ne doivent pas être ajoutés dans les dépenses d'opération.

Concernant:

Coûts d'inspection des compteurs:

1- Environ 3% des frais généraux capitalisés sont des coûts d'entretien et de maintenance des compteurs.

Dans le cas du projet des "Serres Demers" cela représente 7 063 \$ de dépenses d'exploitation liées à l'opération et la maintenance de compteurs (3% * 235 445 \$)

(B-0207, Annexe 1, page 3).

2- Seuls des coûts ciblés d'inspection de compteurs, non inclus dans de 7 063\$ peuvent être ajoutés comme dépenses non capitalisables.

Concernant les dépenses d'opération et maintenance des branchements et conduites

Centre de coûts	Descriptions	Centre de coûts	Descriptions	Centre de coûts	Descriptions
12037	Construction, acq. Client	14035	Administration Laurentides	14038	Services Techniques Laurentides
14048	Construction,	14031	Admin. Ouest Mtl	14041	Réseau Abitibi-Tém
10018	Bureau contrôle corporatif	14026	Bureau affaire Estrie	14045	Services techniques réseau
14021	Expl / Acq. gr. 2 M	14022	Administration Montérégie	14046	Atelier de soudure
14065	Bureau affaires Saguenay Lac St-Jean	14018	Administration Est - Mtl	14052	Protection cathodique
14024	Réseau Montérégie	14020	Expl / Acq. gr. 1 M	14059	Réseau Québec
14025	Acquisition Montérégie	14021	Expl / Acq. gr. 2 M	14060	Service techniques Québec
14044	Services techniques réseau	14028	Réseau Estrie	14063	Réseau Mauricie
14065	Bureau affaires Saguenay Lac St-Jean	14029	Service Technique Estrie	14064	Service technique Mauricie
14061	Bur affaires Mauricie	14033	Expl / Acq. gr1 O	14067	Réseau Saguenay Lac St-Jean
14057	Bureau affaires Québec	14034	Expl / Acq. gr2 O	14068	Services Techniques Saguenay Lac St Jean
14039	Administration Abitibi-Témi	14037	Réseau Laurentides	14080	Expl / Acq. gr. 3 M
				14085	Expl / Acq. gr3 O

Concernant:

Coûts d'opération et maintenance des Branchements et Conduites:

1- Environ 10% des frais généraux capitalisés sont des coûts d'entretien et de maintenance de branchements et conduites et compteurs confondus.

Dans le cas du projet des "Serres Demers" cela représente 23 544 \$ de dépenses d'exploitation liées à l'opération et la maintenance des branchements et conduites (10% * 235 445 \$)

(B-0207, Annexe 1, page 3).

2- Il y a lieu de s'assurer que les dépenses d'entretien correctif et préventif des branchements et des conduites incluses aux dépenses d'opération ne sont pas aussi prises en compte dans les frais généraux. La preuve du Dr Overcast est à l'effet que les coûts marginaux liés à l'opération et la maintenance des compteurs, sont directement liés à l'investissement

3- Preuve du Dr. Overcast: "The operations and maintenance expenses related to mains, services and meters are all considered category 2. The marginal costs of these assets are more related to the recovery of the investment rather than additional operating expenses" (B-0145, page 5)

Concernant:

Coûts reliés au maintien de la clientèle VGE::

1- Environ 3% des frais généraux capitalisés sont des dépenses liées aux “Frais administratifs et suivi”.

Dans le cas du projet des “Serres Demers” cela représente 7 063 \$ de dépenses d’exploitation liées à l’opération et la maintenance des branchements et conduites (10% * 235 445 \$)

(B-0207, Annexe 1, page 3).

2- Les experts Baudino et Overcast recommandent tous deux de ne pas inclure les coûts de retention de la clientèle. L’ACIG adhère à cette conclusion. L’ACIG est d’avis que dans le cas de clients VGE, l’ajout d’un client n’affectera pas les ressources requises dans la division VGE.

Dédouplements possibles

					Dépenses d'opération non capitalisables Selon le Dr. Overcast	Frais de gestion - Dépenses d'opération incluses comme dépenses capitalisables
DÉPENSES D'EXPLOITATION						
Opérations et maintenance du réseau						
					3	Non
					3	Oui
					2	Oui
					2	Oui
					2	Oui
Ventes et marketing						
					3	Non
					2	Oui
Service à la clientèle						
					1/2	Non
					1/2	Non
					1/2	Non
					1/2	Non
					2	Non
					3	Non
Services administratifs et dépenses générales						
					3	Oui
					3	Non
					2	Oui

Source: B-0145, page 5